

# TERRITOIRES

PARCE QUE LES SOLUTIONS SONT DANS L'ACTION DE PROXIMITÉ ET LA COOPÉRATION ENTRE ACTEURS

## REPORTAGE

### Pays Cœur d'Hérault

## “ Une unité mobile d'urgence et de permanence des soins en milieu semi-rural ”

#### REPORTAGE

Pays Cœur d'Hérault

**Une unité mobile d'urgence et de permanence des soins en milieu semi-rural**..... P. 44

#### INITIATIVES

**Une solution de répit pour personnes dépendantes et leurs aidants**..... P. 46

**La Banque alimentaire de l'Isère offre des repas préparés aux plus démunis**..... P. 47



© GUY LASSALVY

**Guy Lassalvy**, président de la commission santé du Pays Cœur d'Hérault

**D**ans notre territoire semi-rural, il y a 75 000 habitants, une population équivalente à celle d'une ville comme Béziers, mais pas l'équivalent de son équipement médical qui comprend un hôpital, une maternité, un service mobile d'urgence et de réanimation (Smur). Nous rencontrons en outre trois difficultés : des médecins généralistes proches de la retraite, non remplacés, une permanence des soins très insuffisante parce que ces généralistes étaient surchargés ou ne voulaient plus faire de garde, et enfin des urgences qui étaient mal assurées. Le service d'aide médicale urgente (Samu) mettait plus de 30 minutes à arriver dans les secteurs les plus éloignés et, sur notre territoire, il y avait seulement quelques médecins sapeurs-pompiers, trop peu nombreux et trop peu disponibles pour les interventions du service départemental d'incendie et de secours (Sdis) de l'Hérault.

Le projet porté par des médecins généralistes libéraux du Pays Cœur d'Hérault était que ces derniers, formés comme sapeurs-pompiers et correspondants Samu, prennent en charge à la fois les urgences, la permanence des soins ambulatoires et des actes médico-administratifs. C'est ainsi qu'est née l'unité mobile de l'urgence et de la permanence des soins (Umups), en mars 2013, avec des financements de l'agence régionale de santé du Languedoc-Roussillon, complétés par le Sdis de l'Hérault et notre structure intercommunale. Nous avons mis quelques années à convaincre nos partenaires de l'intérêt du projet mais l'expérimentation a donné de si bons résultats que l'agence régionale de santé du Languedoc-Roussillon a renouvelé la convention en 2015 pour une durée de trois ans.

>>

**Dispositif innovant né en 2013, l'unité mobile de l'urgence et de la permanence des soins du Pays Cœur d'Hérault est le fruit d'un partenariat inédit entre des médecins généralistes libéraux, le Samu et le Sdis. Souple, peu coûteuse, elle répond aux besoins de ce territoire semi-rural. Elle fait depuis peu des émules.**

Ce matin-là, dans la salle de repos aménagée au premier étage de l'hôpital de Clermont-l'Hérault, le docteur Laurent Garcin, généraliste installé en libéral à Nébian, dans les environs, et le sapeur-pompier volontaire Philippe Delcroix guettent un appel du centre 15. Ils sont d'astreinte, pendant 24 heures. Un véhicule radio-médicalisé fourni par le Sdis de l'Hérault les attend dans un garage, tout près de là. « J'aime ce changement de temporalité, être dans le présent et me sentir utile, sauver des vies », confie Laurent Garcin.

### Mélange des genres

Il a porté avec opiniâtreté le projet qui a abouti à la création, en 2013, de ce dispositif original. Son nom : l'Umups du Pays Cœur d'Hérault. Une quinzaine de médecins, en majorité des généralistes libéraux rejoints par quelques urgentistes, se relaient aujourd'hui toutes les 24 heures et 7 jours sur 7 pour assurer les gardes, avec une trentaine de sapeurs-pompiers volontaires.

Leur mission est triple : l'aide médicale urgente, la permanence des soins ambulatoires, c'est-à-dire les visites à domicile ou en établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) auprès de patients qui ne peuvent se déplacer, et les actes médico-administratifs, certificats de décès et examens de personnes en garde à vue. L'Umups étant logée gratuitement dans l'hôpital de Clermont-l'Hérault, juste à côté de la maison médicale de garde, elle intervient en renfort, si l'un ou l'autre se trouve débordé. C'est cet étonnant mélange des genres, entre le libéral, l'hospitalier et le service public des urgences, qui fait l'originalité du

dispositif. Comme si des barrières étaient tombées entre des mondes jusque-là cloisonnés.

L'innovation a permis de répondre aux besoins de ce territoire semi-rural, dont les insuffisances, mises en évidence en 2008-2009 dans un diagnostic de santé, devenaient criantes : fermeture d'une clinique, départs de médecins à la retraite, déclin des gardes assurées par les généralistes en libéral... À la fin des années 2000, la permanence des soins était fragilisée. Les urgences également. « Les Smur, venus de Montpellier et de Béziers, mettaient plus de 30 minutes à arriver dans le secteur de Lodève. Quant au Sdis, il maillait bien le territoire, mais il avait trop peu de médecins sapeurs-pompiers », souligne Jean-François Razat, directeur du premier recours à l'agence régionale de santé (ARS) Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées.

### Impulsion décisive

En 2011, le Pays Cœur d'Hérault a soutenu la création d'une maison médicale de garde à Clermont-l'Hérault, au cœur de son territoire. Elle assure la permanence des soins, en soirée, le week-end et les jours fériés, avec une quarantaine de médecins, en complément du centre d'accueil et de permanence des soins (Caps) de Lodève. En mars 2013, c'était au tour de l'Umups de voir le jour. L'impulsion décisive est venue de l'ARS du Languedoc-Roussillon pour qui la priorité était désormais de répondre aux urgences en moins de 30 minutes en tout point du territoire. Elle s'est engagée à financer l'expérimentation à hauteur de 70 %, dans le cadre du contrat local de santé du Pays Cœur d'Hérault, à titre expérimental pendant deux ans.

Cet engagement a permis de lever des réticences, notamment celles des « bleus ». « Le Sdis n'arrivait pas à imaginer que des médecins sapeurs-pompiers puissent demander la carte Vitale d'un patient », confie le docteur Laurent Garcin. Les médecins de l'Umups ont en effet une double casquette : sapeurs-pompiers engagés dans le service public des urgences et professionnels du secteur libéral assurant la permanence des soins ambulatoires et les actes médico-administratifs.

#### RÉFÉRENCES

- « L'unité mobile d'urgence et de permanence des soins », thèse de médecine, Joël Waldmeyer, université Montpellier I, avril 2014.
- Association des médecins correspondants Samu de l'Hérault : [www.amcs34.fr](http://www.amcs34.fr)

#### AVANTAGES

- La qualité et l'autonomie du dispositif.
- Un coût relativement faible.
- Un territoire plus attractif pour les médecins.

#### INCONVÉNIENTS

- La complexité du partenariat qui implique des acteurs peu habitués à coopérer.
- Le dispositif dépend de l'engagement des médecins libéraux du territoire.
- L'Umups dispose de moins de moyens et de compétences qu'un Smur.

### Coopération étroite

Au final, l'ensemble des acteurs a accepté de coopérer. Une coopération qui est la clé de la réussite du dispositif. Le Sdis fournit le véhicule, son conducteur, le matériel médical et la pharmacie, et, bien souvent, envoie un véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) ; le Samu assure la régulation, déclenche le Smur et forme les médecins généralistes aux urgences ; l'hôpital de Clermont-l'Hérault fournit une salle de repos, deux chambres et les repas pour les gardes ; l'association des médecins correspondants Samu de l'Hérault (AMCS 34) assure les gardes.

La coopération est aussi étroite sur le plan financier. Au titre de l'aide médicale urgente, l'ARS, avec le concours du Sdis, verse à l'AMCS 34 un forfait de 457 euros pour 24 heures. Au titre de la permanence des soins ambulatoires, les médecins sont payés à l'acte et perçoivent un forfait versé par l'ARS, dont est soustrait le montant des indemnités kilométriques pour participer à la rémunération du conducteur sapeur-pompier, qui perçoit de son côté un forfait de 150 euros par 24 heures.

### Vies sauvées

Les premiers temps, l'Umups s'est limitée à des gardes le week-end et les jours fériés. Mais dès 2015, elle a fonctionné toute l'année, sans arrêt. Tous les signaux étaient au vert : près de quatre interventions par 24 heures, en moyenne, pour un coût trois fois moindre à celui d'un Smur, et dans un délai réduit à 17 minutes en moyenne. Autre point fort de l'unité mobile, elle a rapidement gagné en autonomie. « Le médecin peut gérer l'intervention seul et, une fois le malade stabilisé, le VSAV assure son



© SYDEL - PAYS CŒUR D'HERAULT

### L'UMUPS EN 2015

- **Environ 1 600 interventions :** aide médicale urgente : 85 % ; permanence des soins ambulatoires : 7 % ; actes médico-administratifs : 8 %.
- **Délai moyen d'intervention :** 17 minutes.
- **Trajets :** 70 000 km.
- **Coût :** 382 000 euros.
- **Financements :** 71 % de l'ARS Languedoc-Roussillon ; 16,4 % du Sdis 34 ; 6,4 % du Pays Cœur d'Hérault ; 6,2 % de l'AMCS 34.

transport jusqu'à un hôpital. Il arrive aussi que le Smur soit déclenché d'emblée parce que le pronostic vital est engagé. Ou bien l'Umups fait la jonction avec un Smur qui assure la relève jusqu'à l'hôpital. Tout dépend de la gravité de la situation », détaille Richard Dumont, coordonnateur du Samu.

L'ARS a alors décidé de pérenniser le dispositif. « Des vies ont été sauvées grâce à l'Umups », salue Jean-François Razat. « On évite aussi de déplacer des patients âgés, fragiles, qui n'auraient pas été mieux pris en charge à l'hôpital », souligne Richard Dumont. En effet, environ 90 % des patients visités à domicile ou en institution sont soignés sur place par l'Umups. De même, pour 16 % des personnes secourues en urgence. Autre intérêt majeur, ce dispositif a levé le principal frein à l'installation de médecins généralistes en milieu rural : la crainte d'être surchargé de travail et d'être appelé en urgence la nuit ou le week-end. « Le fait que l'Umups assure cette partie du travail est très sécurisant pour les généralistes », observe Laurent Garcin. « Cela a revitalisé notre territoire. Un nouveau cabinet de jeunes médecins en libéral a ouvert », se réjouit Guy Lassalvy, président de la commission santé du Pays Cœur d'Hérault. ♦

*Solange de Fréminville*

### Deux petites sœurs

Depuis octobre 2015, une dizaine de médecins généralistes, libéraux ou salariés du régime minier de la Sécurité sociale, expérimentent un dispositif inspiré de l'Umups, le week-end et les jours fériés, dans le nord du Gard, sur un territoire de 20 000 habitants qui regroupe Bessèges, Barjac et Saint-Ambroix. L'association Copernic, qui gère la maison médicale de garde de Nîmes, soutient le dispositif. Depuis janvier 2016, huit médecins des Hauts cantons de l'Hérault se sont également engagés dans une expérimentation similaire sur un secteur de 7 500 habitants, avec l'appui de l'Umups. L'ARS Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées finance 65 % du dispositif gardois et 81 % de l'unité des Hauts cantons, le complément étant versé par le Sdis, qui met à disposition un sapeur-pompier volontaire et un véhicule radio-médicalisé. Dans ces milieux ruraux, la majeure partie de l'activité relève de la permanence des soins fixes, complétée par l'ambulance et l'aide médicale urgente.

#### REPÈRES

- **Le Pays Cœur d'Hérault :**
  - 75 452 habitants ;
  - 77 communes ;
  - 3 communautés de communes : Clermontais, Vallée de l'Hérault, Lodévois-Larzac.
- **Contact :** Lauriane Cotel, chargée de mission santé, Pays Cœur d'Hérault, 04 67 44 44 49, lauriane.cotel@coeur-herault.fr